



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 mars 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et onzième session

Points 134, 139 et 149 de l'ordre du jour

### Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

#### Gestion des ressources humaines

Aspects administratifs et budgétaires du financement  
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

## **Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Additif**

#### *Résumé*

Le présent rapport est un additif au rapport du Secrétaire général intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818). Il présente le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des améliorations prévues décrites par le Secrétaire général dans son rapport ainsi que les modalités de financement prévues.



## **I. Montant estimatif des ressources nécessaires et modalités de financement**

### **Aperçu général**

1. Les améliorations prévues, décrites par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818), nécessiteraient la mobilisation de ressources au titre des postes et des autres objets de dépense au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et du chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017, ainsi qu'au titre des budgets des opérations de maintien de la paix.

2. Ces ressources permettraient de financer un total de 12 postes [1 poste de Secrétaire général adjoint, 1 poste de Sous-Secrétaire général, 6 postes P-5, 2 postes P-4, un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux (Autres classes)] ainsi que d'autres objets de dépense connexes. Ces dépenses seraient couvertes par des ressources imputées sur le budget-programme et les budgets des opérations de maintien de la paix et par les ressources extrabudgétaires mises à la disposition de l'Organisation.

### **Budget-programme**

3. Le Secrétaire général usera du pouvoir discrétionnaire limité en matière de dépenses qui lui a été accordé par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/248 du 23 décembre 2015 pour engager les dépenses afférentes à quatre emplois de temporaire [un poste de défenseur des droits des victimes ayant rang de Sous-Secrétaire général, un poste de spécialiste des droits de l'homme (P-4), un poste de spécialiste des questions politiques (P-3) et un poste d'assistant administratif (agent des services généraux (Autres classes))] pour le deuxième semestre 2017, ainsi qu'aux autres objets de dépense connexes, dans la limite des crédits ouverts au budget-programme. Le montant des ressources nécessaires à cet égard est estimé à 455 300 dollars.

4. Les améliorations prévues décrites par le Secrétaire général dans son rapport nécessiteraient également la mobilisation de ressources au titre des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 29E (Bureau de l'informatique et des communications) en rapport avec la réunion de haut niveau dont il est question au paragraphe 79 i) du rapport et avec la création, à l'échelle du système, d'un registre confidentiel regroupant les informations relatives aux affaires dont il est question au paragraphe 79 g) du rapport. Ces dépenses seraient imputées, dans la limite des crédits ouverts, sur le budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017, au titre des chapitres pertinents.

### **Budgets des opérations de maintien de la paix**

5. S'agissant des opérations de maintien de la paix, le Secrétaire général propose de créer quatre emplois de temporaire afin de créer un poste P-5 de défenseur des droits des victimes dans les quatre missions suivantes : la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Le montant estimatif des ressources nécessaires pour financer ces quatre emplois de temporaire ainsi que les objets de dépense connexes autres que les postes s'élève à 1 180 000 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 31 juin 2018; le Secrétaire général entend imputer ces dépenses, dans la limite des ressources approuvées, sur les budgets des missions de maintien de la paix concernées pour l'exercice 2017/18.

### Ressources extrabudgétaires

6. Les ressources nécessaires pour les autres postes [un poste de coordonnateur spécial ayant rang de Secrétaire général adjoint (P-5), un poste de coordonnateur principal (P-5), un poste de spécialiste hors classe des politiques et de la sensibilisation (P-5) et un poste de spécialiste des questions politiques (P-4)] ainsi que pour les autres objets de dépense connexes seraient couvertes au moyen des ressources extrabudgétaires mises à disposition de l'Organisation. Le montant des ressources nécessaires à cet égard est estimé à 570 200 dollars.

7. On trouvera dans le tableau ci-après un récapitulatif des ressources nécessaires présentées ci-dessus dans le cadre des exercices actuels. Un organigramme présentant la structure organisationnelle et les rapports hiérarchiques figure à l'annexe I du présent additif.

### Récapitulatif des ressources nécessaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Source de financement</i>	<i>Période couverte</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Montant total, y compris les objets de dépense autres que les postes</i>
Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017	1 <sup>er</sup> juillet-31 décembre 2017	4 [1 poste de Sous-Secrétaire général, 1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]	455 300
Budgets de quatre missions de maintien de la paix pour l'exercice 2017/18 (MINUSCA, MONUSCO, MINUSTAH et MINUSS)	1 <sup>er</sup> juillet 2017-30 juin 2018	4 (4 P-5)	1 180 000
Ressources extrabudgétaires	1 <sup>er</sup> juillet-31 décembre 2017	4 (1 poste de Secrétaire général adjoint*, 2 P-5 et 1 P-4)	570 200
<b>Total</b>		<b>12 [1 poste de Sous-Secrétaire général, 1 poste de Secrétaire général adjoint, 6 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]</b>	<b>2 205 500</b>

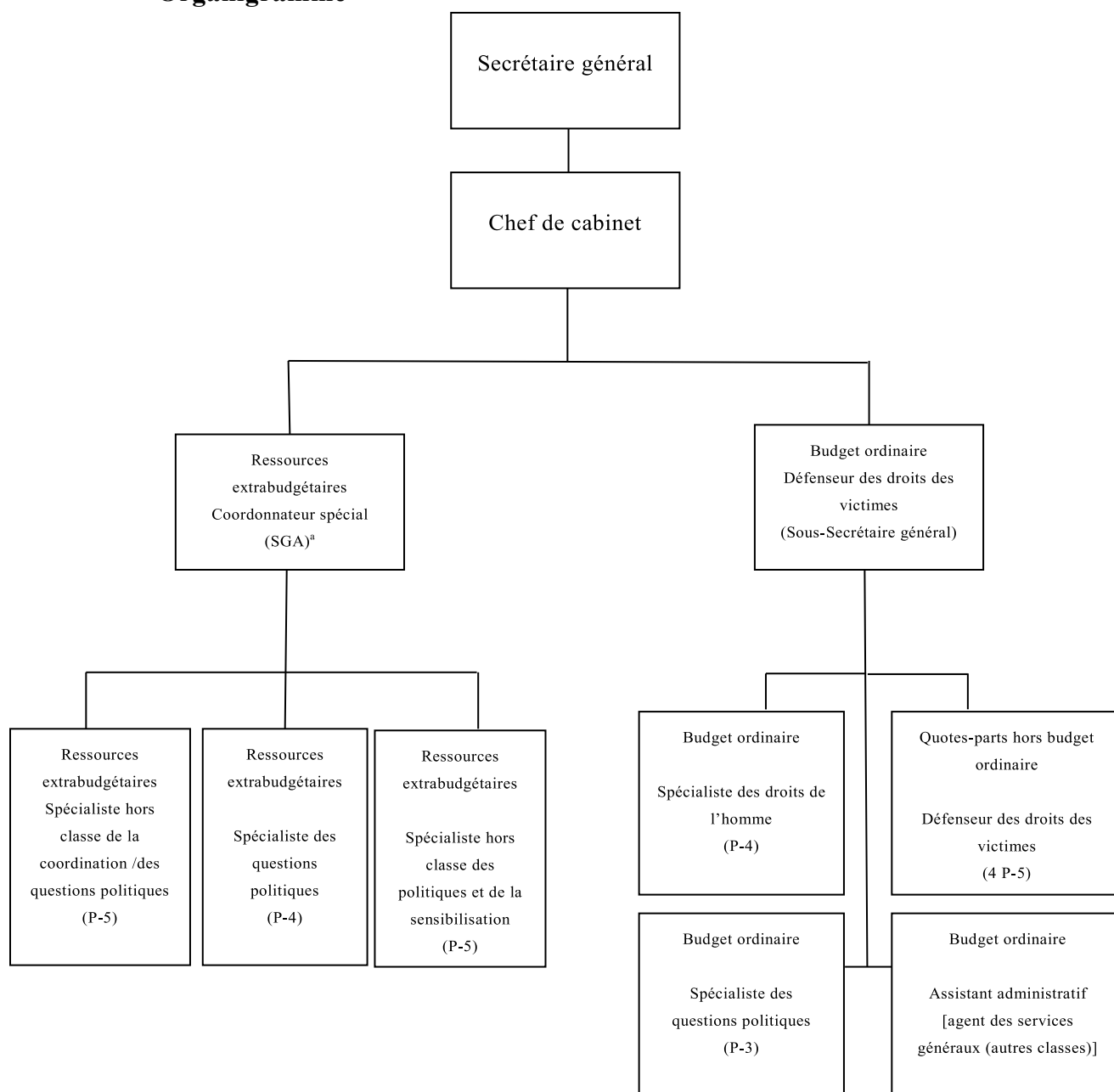
\* Le tableau tient compte du financement du poste de Secrétaire général adjoint pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2017 à des fins de comparaison. Ce poste est toutefois financé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016 et a été approuvé jusqu'au 31 janvier 2018 par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (dans une lettre dudit Comité datée du 21 février 2017).

## **II. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre**

8. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre sont présentées dans la section VIII du rapport du Secrétaire général intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818).

## Annexe I

## Organigramme



<sup>a</sup> Approuvé jusqu'au 31 janvier 2018 par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (dans une lettre dudit Comité datée du 21 février 2017).